UNION des RÉPUBLICAINS de PROGRÈS
pour le Soutien au Président de la République

NICE, le 20 février 1973

Elections législatives
du 4 Mars 1973

Candidature **Joseph ROBAUT**

1re Circonscription des Alpes-Maritimes

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes très sollicité depuis quelques mois, mais vous avez suffisamment conscience de l'importance de l'enjeu pour consacrer encore un peu de votre temps à lire ce message que je vous adresse au nom de la majorité qui depuis 14 ans assure la stabilité de nos Institutions et a réalisé une œuvre que les nombreux compte-rendus de presse, de Radios, de Télévisions et l'abondante documentation que je vous ai adressé démontre.

Que se passera-t-il au lendemain de ces élections ?

— Ou bien l'Union de la Gauche l'emportera et nous n'aurons que le DROIT DE NOUS TAIRE ET D'OBEIR, DANS UN REGIME TOTALITAIRE selon le modèle que l'on trouve déjà en Europe de l'Est ou au Chili.

— Ou bien nous aurons la possibilité, dans un régime libéral stable, D'AMELIORER CE QUI A ETE ENTREPRIS et de réaliser dans le calme et l'efficacité ce qui manque encore à notre Pays dans le domaine de l'équipement, de l'économie et du social.

Si cette dernière alternative correspond à votre pensée, et même si sur certains points votre accord n'est pas total, vous devez mesurer l'importance de votre choix dès le premier tour, CAR IL NE S'AGIT PAS DE SUPPOSER OU D'IMAGINER MAIS D'AGIR EN FONCTION DE CE QUI EXISTE DEJA.

A l'échelon de cette circonscription vous devez BASER VOTRE CHOIX SUR DES REALITES. LE CONCRET, POUR MOI C'EST :

— Mon poste de Conseiller général arraché par trois fois (1958 - 1964 - 1970) aux candidats communistes qui avaient nom : Messieurs BAREL, PODESTA, CARESSA.

— l'élection de 1968 au cours de laquelle 22.497 VOIX DANS CETTE CIRCONSCRIPTION (qui n'est qu'une partie de la ville regroupant les 1er, 2e et 3e cantons) m'ont pratiquement mis à égalité avec M. Virgile BAREL PUISQUE 127 SUFFRAGES SEULEMENT DE PLUS M'AURAIENT PERMIS DE LE DEVANCER.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

ALORS SI NOUS PARLONS EFFICACITE QUELLE CANDIDATURE MIEUX QUE LA MIENNE PEUT VOUS ASSURER LA REUSSITE ?

N'EST-CE PAS D'AILLEURS LE DOCTEUR TOUSSAINT QUI ECRIVAIT DEJA AU LENDEMAIN DU SCRUTIN DU 23 JUIN 1968 AUX 6.242 ELECTEURS QUI DANS LA CIRCONSCRIPTION S'ETAIENT EXPRIMES SUR SON NOM :

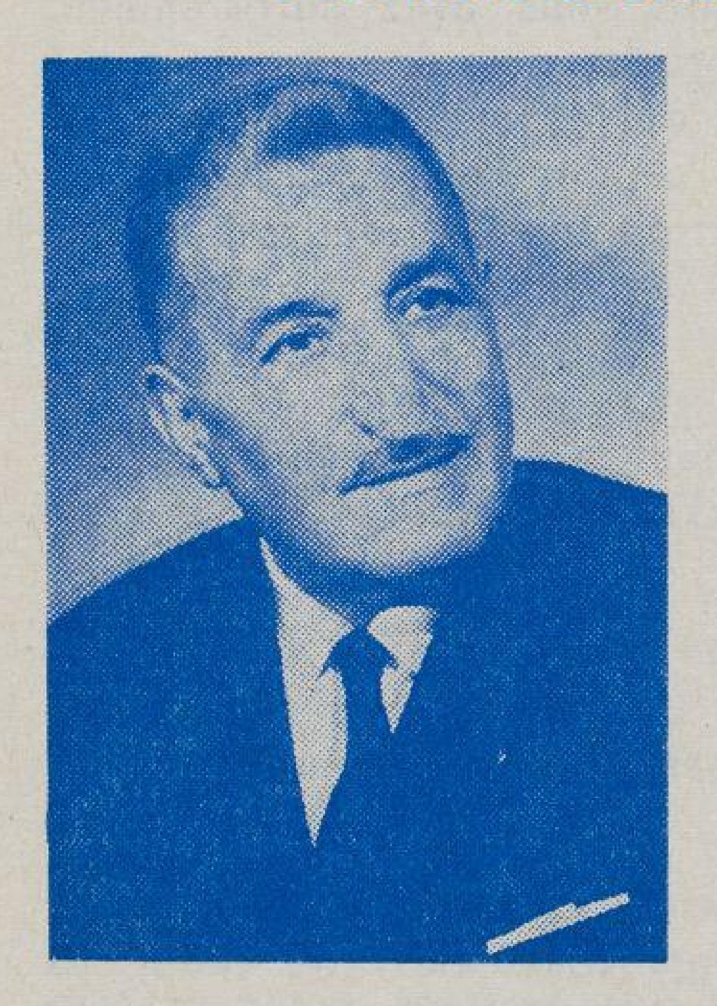
> *« JE LEUR DEMANDE INSTAMMENT, DE REPORTER LEURS SUFFRAGES SANS RESTRICTION, SUR M. JOSEPH ROBAUT, ARRIVE EN TETE DES NATIONAUX ET LE MIEUX PLACE POUR FAIRE ECHEC AU COMMUNISME ».*

Car je ne trompe personne et me suis toujours engagé en « annonçant la couleur » sans jamais camoufler mon étiquette.

Il en est de même de mon Suppléant Me José BALARELLO qui m'apporte avec sa jeunesse, sa compétence d'homme de loi, d'élu et aussi de gestionnaire averti de l'Office municipal d'H.L.M. de la ville de Nice dont il est le Président.

Investis par « L'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES POUR LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE » notre seule ambition est, UNE FOIS ENCORE, de faire triompher les idées pour lesquelles nous nous battons DEPUIS BIEN AVANT 1969 TELLEMENT NOTRE ENGAGEMENT EST LIE A LA RESTAURATION DE LA FRANCE au lendemain des hostilités de 39-45.

En vous exprimant, sans contrainte, mais après réflexion, sur mon nom, vous permettrez à NICE d'être représentée au sein de la Nation par un Niçois attaché aux Grandes Idées Libérales qui désire poursuivre le changement dans l'ordre. « L'intérêt général, aujourd'hui comme toujours, ce n'est pas l'immobilité, mais c'est la persévérance. C'est le refus de l'aventure autant que de la routine. C'est la conviction qu'il n'y a de progrès continu et de liberté garantie que dans la discipline nationale ». AINSI S'EXPRIME GEORGES POMPIDOU.



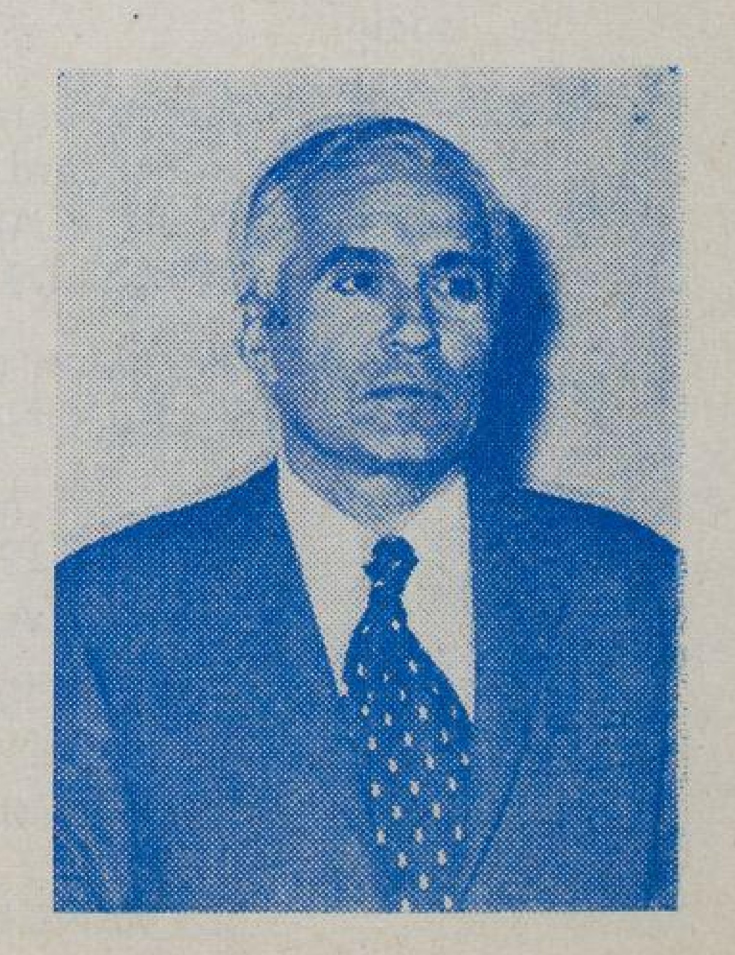
Joseph ROBAUT

Conseiller Général du 2e Canton de Nice
Conseiller Municipal de Nice
Délégué Commercial
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Officier de l'Ordre National du Mérite
Croix-de-guerre 1939-1945
Vice-Président de l'Office Municipal d'H.L.M. de la ville de Nice
Administrateur du Centre Hospitalier
Administrateur du bureau d'Aide Sociale

Suppléant :

JOSÉ BALARELLO

Avocat au Barreau de Nice
Conseiller Général - Maire de Tende
Président de l'Office Municipal d'HLM de la ville de Nice
Chevalier de l'Ordre National du Mérite



IMPRIMERIE UNIVERSELLE — NICE

Sciences Po / fonds CEVIPOF